

# LA VILLE DURABLE EUROPEENNE

## *Enjeux et perspectives*



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# La ville

Jusqu'au XVIIIème la ville est identifiée par ses remparts (encyclopédie)

un centre, une périphérie : faubourgs, banlieues, espaces péri-urbains

apparition de continuités entre aires urbaines : réseaux de villes, régions urbaines

Défense de l'identité villageoise et de la liberté des communautés



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# *Le développement urbain*

reconstruction de la ville sur elle même :  
mutation de grands ensembles fonciers en  
friche

extension de la ville à ses marges le long des  
axes de transports : mutation des terres  
agricoles ou de zones naturelles

développement annulaire des bourgs et  
villages

trois moteurs de l'étalement urbain:

amélioration de l'accessibilité

développement de l'emploi

foncier bon marché

**Certu**



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# *Les enjeux du développement urbain*

80% de la population vit en ville (aires urbaines) en Europe

Les villes constituent l'armature polycentrique du territoire de l'Europe

Les villes sont des lieux d'accumulation de:

- Richesses culturelles
- Flux de biens, de personnes, d'information
- Richesses économiques et financières
- Savoirs et d'innovations techniques
- Pauvreté et faiblesse d'instruction
- Émissions de gaz à effets de serre
- Production de déchets et pollutions diverses

# *les enjeux de la ville durable*

Sécurité des biens et des personnes

Vieillesse de la population et accueil  
d'immigrés

Accessibilité aux emplois, aux services

Logement des pauvres

Étalement urbain et agriculture périurbaine

protection de l'environnement

Changement climatique et GES

Compétitivité économique



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# « *trash city* »: la ville dont personne ne veut

une ville dangereuse

une ville sale et insalubre

une ville soumise à la voiture

une ville des longs déplacements

une ville sans arbre ni verdure

une ville laide

une ville chère

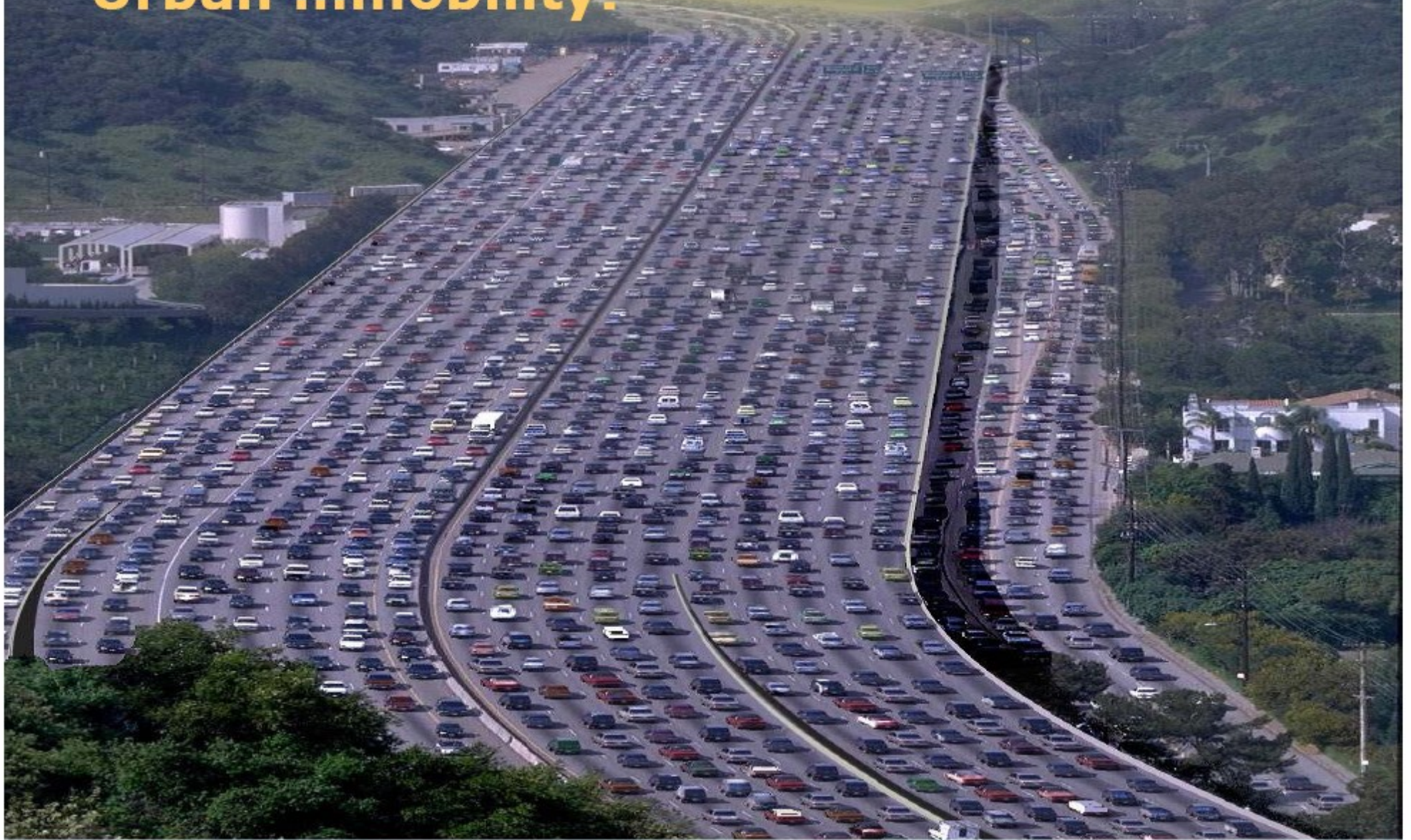
Pas de modèle de ville idéale pour autant

**Certu**



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# Urban ...mobility!







# *La ville idéale*



*n'existe pas!*

**Certu**



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# « *smart city* » : la ville que tout le monde attend

Pas d'urbanisme sans idéologie

Le développement durable n'est pas une idéologie

Double changement de focale :

spatiale : penser global, agir local

temporelle : générations future

Une spécificité de la ville durable: le pilier esthétique



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# *Le pilier esthétique du développement durable urbain*

La beauté: un pilier qui croise les 3 autres

économie :

approche hédonique des marchés fonciers et immobilier

lien entre image et attractivité

social :

accès à un cadre de vie valorisant

impasse du pastiche

environnement :

approche paysagère

relation ville campagne



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire





BILLETTERIE

25<sup>e</sup> FORTUNA  
du monde  
Habitués  
Grenoble  
Cuisine de Grenoble  
100% local

SMT

Les  
Pâtisseries  
à la  
Pâtisserie  
100% local  
100% local





# La charte d'Aalborg

Charte adoptée par la conférence européenne sur les villes durables en mai 1994

déclaration commune sur la durabilité des villes  
campagne des villes européennes durables

agendas 21 locaux: processus ouvert, sans norme ni procédure...ni financement

Les villes n'ont pas attendu pour se lancer dans cette démarche



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# *La charte de Leipzig*

Une charte sur la ville durable signée par les 27 ministres du développement urbain de l'UE en mai 2007.

Volet urbain de l'agenda territorial de l'UE signé le même jour.

Initiative des Etats membres au bénéfice des villes après concertation avec leurs représentants

Pas de portée juridique mais un signal politique fort



**Certu**

Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# Contenu

## Pour une politique de développement urbain intégrée :

- Création et préservation d'espaces publics de qualité
- Modernisation des réseaux d'infrastructure et augmentation du rendement énergétique
- Politique d'innovation active dans le domaine de l'éducation et de la formation

## Pour un intérêt particulier aux quartiers défavorisés :

- mise en valeur des qualités urbanistiques
- Politique active d'enseignement et de formation en faveurs des enfants et des jeunes
- Mise en place de système de transports urbains performants accessibles à tous

**Certu**



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

# *La ville durable demain*

La ville de demain, c'est la ville existante

3 chantiers :

- (re)structurer la ville diffuse
- mettre à niveau (HQE) pour tous les services urbains et le bâti
- embellir les espaces publics et le bâti

Les villes européennes n'ont pas attendu pour relever le défi

**Certu**



Ministère  
de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire